

PROJET RÉFÉRENT

Expertise territoriale mobilité et nature en ville à Saint-Michel



OBJET DE L'OPÉRATION

Accompagner la commune de Saint-Michel dans le développement des modes actifs et l'intégration de la nature en ville, afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des habitants.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Soucieuse de la sécurité et du bien-être de ses habitants, la Ville de Saint-Michel souhaite développer les modes actifs sur son territoire. L'assistance demandée porte sur une expertise relative aux aménagements à mettre en place, qu'il s'agisse d'aménagements cyclables, d'une réflexion autour d'une liaison vers l'EuroVéloroute 3 ou encore du développement des cheminements piétons.

Cette démarche est étroitement liée au projet de renaturation du centre-bourg, qui prévoit notamment la création d'un parc pédagogique sur une ancienne friche. La commune attend ainsi un appui comprenant l'analyse et le diagnostic éventuel des relevés de trafic, un apport sur la doctrine et les normes en vigueur en matière d'aménagements pour les modes actifs, ainsi que des propositions de solutions pour le réaménagement de la voirie.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema propose une approche transversale qui articule les enjeux de mobilité et ceux liés à la nature en ville. Cette vision globale permet de concilier développement des modes actifs, amélioration du cadre de vie et valorisation des espaces renaturés.

L'accompagnement se traduit par l'organisation d'un atelier sur place, la production d'un rapport de diagnostic et l'élaboration de préconisations adaptées au contexte local. L'objectif est de fournir à la commune des orientations claires et opérationnelles pour structurer son projet

CONTACT



relation-clients-hautsdefrance@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Ville et territoires accessibles à tous
- Aménager avec la biodiversité
- Vélo, marche, accessibilité

LE CLIENT / PARTENAIRE

Ville de Saint-Michel (Aisne)
Corentin Carion : Chef de projet village
d'avenir corentin.carion@aisne.gouv.fr

LE CALENDRIER

Juin 2025 à Décembre 2025

PARTENAIRES

ANCT dans le cadre de village d'avenir

PILOTE DU PROJET

Direction territoriale Hauts-de-France
Corentin Ryckelynck : Chef de projet nature en
ville corentin.ryckelynck@cerema.fr
Guillaume Aubard : Chargé-e d'études
Expertise Territoriale
guillaume.aubard@cerema.fr
Julien Leroy : Directeur de l'Agence
julien.leroy@cerema.fr